

**Construction ou aménagement de salles polyvalentes, c
locaux périscolaires**

Envoyé en préfecture le 28/09/2018
Reçu en préfecture le 28/09/2018
Affiché le **2 OCT. 2018**
ID : 082-228200010-20180828-CP2018_08_24-DE

**I - DEMANDE PRÉSENTÉE
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
1) NÈGREPELISSE Rénovation de la salle des fêtes SUMR/ACO03907	43 713 €	43 713 €	-	12%	5 245 €

**II - DEMANDES PRÉSENTÉES
DANS LE CADRE D'UN CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
2) CASTELSAGRAT Création d'une salle multi usages SUMR/ACO03225	171 855 €	171 855 €	-	22%	<u>37 808 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique du PETR Garonne Quercy Gascogne année 2018.					
3) MONTPEZAT-DE-QUERCY Création d'une MSAP dans le bureau de Poste (travaux d'aménagements intérieurs) SUMR/ACO03887	104 682 €	104 682 €	-	22%	<u>23 030 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 19 juin 2018. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique du PETR Midi Quercy – année 2017-2 – contrat de ruralité 2018.					
4) SAINT CIRICE Création de salle associatives à usages multiples SUMR/ACO03733	408 830 €	408 830 €	-	16%*	<u>65 412 €</u>
<u>Observation</u> : *le taux d'aide est ramené à 16% au lieu de 22% pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14). Ce dossier est présenté dans le cadre du contrat régional unique du PETR Garonne Quercy Gascogne – 2017-2.					
5) SAINT NICOLAS DE LA GRAVE Création d'une salle polyvalente (gymnase) SUMR/ACO02865	460 412 €	460 412 €	-	12,579 %*	<u>48 708 €</u> (arrondi à)
<u>Observation</u> : *Le taux d'aide est ramené à 10,579% au lieu de 12% pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe et la loi MAPTAM. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique du PETR Garonne Quercy Gascogne – année 2016 – contrat de ruralité 2018.					

Envoyé en préfecture le 28/09/2018
 Reçu en préfecture le 28/09/2018
 Affiché le **2 OCT. 2018**
 ID : 082-228200010-20180828-CP2018_08_24-DE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TION	TALE
6) SAINT VINCENT D'AUTEJAC Extension de la salle des fêtes SUMR/ACO03518	110 792 €	110 792 €	-	22%	<u>24 374 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 7 août 2017. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique du PETR Midi Quercy – année 2018.					

(I + II) TOTAL..... 204 577 €

Le Président,

Christian ASTRUC